

**RÉSOLUTION N° 510**

**ÉTATS FINANCIERS DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE COOPÉRATION POUR  
L'AGRICULTURE (IICA) POUR LES EXERCICES 2015 ET 2016, RAPPORTS DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES ET VINGT-DEUXIÈME ET VINGT-TROISIÈME  
RAPPORTS DU COMITÉ DE RÉVISION DE LA VÉRIFICATION (CRV)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE (le CONSEIL), à sa Dix-neuvième réunion ordinaire,

VU :

Les documents IICA/JIA/Doc. 382 (17), « États financiers de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) pour les exercices 2015 et 2016, et le rapport des commissaires aux comptes », et IICA/JIA/Doc. 383 (17), « Vingt-deuxième et Vingt-troisième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) »,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, conformément aux dispositions des articles 3.c et 4.d de son Règlement intérieur, a examiné, lors de ses Trente-sixième et Trente-septième réunions ordinaires, les états financiers de l'IICA et les rapports des commissaires aux comptes correspondant aux exercices 2015 et 2016 et que, en conséquence, par les résolutions IICA/CE/Res. 612 (XXXVI-O/16) et IICA/CE/Res. 620 (XXXVII-O/17), il a recommandé de soumettre les documents susmentionnés à la considération du Conseil ;

Que, dans ses Vingt-deuxième et Vingt-troisième rapports, le CRV affirme avoir examiné les rapports des commissaires aux comptes et avoir déterminé que la Direction générale avait administré adéquatement les ressources financières de l'IICA, conformément aux règlements de l'Institut et aux normes de vérification comptable généralement acceptées ; et

Que le Comité exécutif, lors de ses Trente-sixième et Trente-septième réunions ordinaires, a décidé d'approuver les rapports susmentionnés en adoptant les résolutions IICA/CE/Res. 612 (XXXVI-O/16) et IICA/CE/Res. 620 (XXXVII-O/17),

DÉCIDE :

1. D'approuver les états financiers de l'IICA pour les exercices 2015 et 2016, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes.
2. D'adopter les Vingt-deuxième et Vingt-troisième rapports du CRV.
3. D'exprimer aux membres du CRV la satisfaction et les remerciements des États membres pour le travail réalisé.